



## **COMPTE RENDU DU CHS-CT du 27 février 2014**

Ce CHS-CT s'ouvre après une longue période de rupture du dialogue social. **M. BRUNET reprend la Présidence sur demande du bureau RH-3B** de la Direction Générale (histoire d'apaiser les tensions et de reprendre le dialogue de façon plus sereine).

Pour la CGT étaient présents : Michèle MERCIER, Alexis CORTIJOS de la DGFIP et Pierre-Yves GABAY et Bernard GINEZ, nos représentants des douanes.

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Le président nous a répondu que « *si nous sommes deux à vouloir dialoguer, cela devrait bien se passer* ». Il souhaite le moins de retard possible. Il nous a affirmé qu'il s'efforcera de nous fournir les documents le plus tôt possible pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles (nous rappelons que le délai légal pour nous fournir les documents de travail est de 15 jours avant le CHS-CT).

### **1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour: l'enquête sur les conditions de travail des agents du service de la logistique**

La CGT demande la reprise de l'enquête en rappelant les textes réglementaires à propos des **enquêtes obligatoires** en cas d'accident de service grave

Monsieur BRUNET est d'accord pour relancer l'enquête et continuer le travail. Mme BLANC intervient pour nous informer qu'il ne s'agit pas d'un accident de service car ni la Direction, ni la famille n'ont fait de demande d'imputabilité. Selon elle, en accord avec les organisations syndicales au niveau national, l'enquête ne peut pas porter sur le décès d'un agent dans ces conditions. L'enquête est donc maintenue mais portera sur les conditions de travail des agents de ce service. Mme BLANC a souligné l'importance des travaux et des recherches à faire qui l'ont conduite à différer celle-ci. Un point d'étape sera fait lors du prochain CHS.

### **2<sup>ème</sup> point : l'enquête sur les conditions d'accueil dans les SIP**

Mme BLANC a suggéré que l'on pourrait éventuellement faire intervenir l'un des 4 ergonomes ministériels sur ce sujet et propose un co-financement DGFIP 94/ CHS-CT 94 comme le préconise la note ministérielle 2014 sur les obligations des chefs de service en matière de santé, d'hygiène, et de conditions de travail.

Les élus CGT ont fait remarquer à l'administration que les problèmes d'accueil ne sont pas des problèmes d'ergonomie, mais sont liés aux conditions de travail et sont une des conséquences des suppressions massives d'emplois. La DGFIP 94 n'a rien inventé et se

sert aujourd'hui des ergonomes ministériels pour éviter cette enquête qui dérange, tant les problèmes de suppression d'effectifs y sont liés. Pour la CGT une enquête doit se faire avec une formation restreinte du CHS qui doit prendre ses propres décisions.

Nous rappelons que depuis 2 ans la CGT demande une intervention d'ergonomes ministériels pour les postes de caissier particulièrement exposés aux souffrances au travail. A ce jour nous attendons toujours une réponse.

M. BRUNET accepte de lancer l'enquête sur l'accueil en SIP.

#### Composition des membres de la commission d'enquête:

Représentant de l'administration : M. BEDOS

2 représentants des personnels : M. DOUET et M. FUSEAU, le médecin de prévention, l'ISST et l'assistant de prévention M. THIEBAULT.

La CGT refait une demande d'intervention des ergonomes pour les postes caisses, notamment pour les postes spécifiques comme dans les petites trésoreries municipales, Val-de-Marne amendes, le CHS Paul Guiraud et les trésoreries hospitalières.

#### **3ème point :la vérification des armes de service des douaniers**

Mme DANA, Directrice des Douanes d'Orly nous a confirmé qu'un plan de vérification générale de toutes les armes de service des douaniers en fonction de l'ancienneté de l'arme est mis en place. Celle-ci se fait au Service Central de l'Armement à l'Ecole des Douanes de La Rochelle selon un calendrier précis, toutes les armes devant être vérifiées pour 2015.

Les représentants CGT ont réaffirmé le droit d'alerte dont ils avaient usé, l'année dernière, suite à un accident de service et comptent bien le maintenir jusqu'à la fin des opérations de vérification de toutes les armes de service.

#### **4ème point: demande de réponse sur les questions, les avis et délibérations de 2013**

- Comme la CGT l'avait demandé l'année dernière la formation au maniement des extincteurs sera reconduite en 2014. Cette formation qui avait permis de former un grand nombre d'agents sera reconduite au plus près des agents grâce au « *petit camion rouge* » qui sillonnera à nouveau le département.
- Les chauffages de Boissy et de Villejuif sont réparés nous a assuré la Direction. Mme TESTA nous a confirmé que les travaux d'étanchéité des toits-terasses des Boissy allaient commencer fin mars/début avril.
- Les listes des secouristes du travail, des guides-files et serres-files seront réellement mises à jour (aujourd'hui sur Ulysse 94, certains agents partis depuis plusieurs années du département sont encore notés sur la liste)... Affaire à suivre.
- Les fauteuils neufs achetés au titre de l'exemplarité par le CHS-CT 94 en 2013 ont été distribués. Or, la CGT a fait remarquer que la logique n'avait pas toujours été respectée et a demandé un bilan d'étape de l'opération qui conditionnera sa décision pour l'achat

de nouveaux fauteuils (rappelons qu'il s'agit là d'une obligation de l'employeur que de renouveler tous les fauteuils tous les 10 ans).

- Concernant l'amiante, la CGT a réaffirmé sa volonté d'avancer vers le zéro amiante sur tout le département et a rappelé l'urgence notamment à Choisy, l'Haÿ-les-Roses et Villejuif où les dalles de sol sont endommagées. Le nouveau président du CHS-CT a paru plus réceptif que la précédente. La CGT ne manquera pas de le rappeler à ses obligations de sécurité et de résultats en matière de santé, d'hygiène et de conditions de travail.
- Concernant le chauffage d'Ivry, la Direction nous a annoncé le changement de 30 radiateurs en mars et des 30 autres en juillet. Les travaux seront financés par le propriétaire comme le prévoit la législation.

### **5ème point : Les propositions d'actions**

Lors de ce CHS-CT seuls 2 représentants Solidaires étaient présents. Cela a eu des répercussions sur les votes puisque la CGT conservait ses 3 voix (3 représentants présents), Solidaires n'avait plus que 2 voix et FO, 1 voix. En cas de parité de vote, car seul les représentants du personnel, la présidence doit trancher (une première depuis 3 ans).

En effet, à chaque fois qu'il a fallu trancher, **le nouveau président du CHS-CT a voté systématiquement contre l'avis de la CGT.**

C'est dans ces conditions particulières que la formation longtemps réclamée par la CGT libellée « *conduite à tenir face à des chiens* », destinée aux vérificateurs, aux huissiers et à certains douaniers en surveillance (personnels confrontés à ce genre de danger) n'a pas été retenue malgré nos 3 voix.

Par ailleurs, de nombreuses actions relevant du budget des directions ont été actées malgré les 3 voix contre de la CGT (gants en kevlar pour les douaniers, radiateurs d'appoint, travaux électriques....)

Par contre, **la CGT qui depuis des années place sa priorité absolue sur l'accessibilité** se félicite de la belle unanimité lors du vote pour **la rampe d'accès du CFP de Champigny** ce programme de près de 100 000€ a enfin été acté.

Ce programme prenant plus de 40% de notre budget annuel, **le président**, décidément très sensible au dossier de l'amiante, **s'est engagé à trouver des moyens hors CHS-CT pour désamianter L'Haÿ-les-Roses** dès cette année.

### **Vos représentants CGT au CHSCT 94**

Pierre-Yves GABAY, Jean-Claude CASPRIN-LASMI, Michèle MERCIER, Philippe LEPAGE, Joséé MARCIANO, Alexis CORTIJOS